

RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00356
Numéro SIREN : 804 597 615
Nom ou dénomination : A.L.P.J. TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS ET DE
MARCHANDISES

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 1540

Désignation de l'entreprise : SAS ALPJ TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LE BOURG		61500 MACE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80459761500025		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30092021	
		N-1 30092020	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB			
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF 108		108	
Fonds commercial (1) AH 10 000		10 000	
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN			
Constructions AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 18 663		14 910	
Autres immobilisations corporelles AT 481 979		163 784	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU			
Créances rattachées à des participations BB			
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH 160		160	
TOTAL (II) BJ		178 801	
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT			
Avances et acomptes versés sur commandes BV 3 347		3 347	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 301 516		301 516	
Autres créances (3) BZ 97 010		97 010	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF 194 286		194 286	
Charges constatées d'avance (3)* CH 7 730		7 730	
TOTAL (III) CJ		603 889	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 114 798	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 160	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS ALPJ TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.8....0.0.0.....)	DA	18 000	18 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 800	1 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	169 566	159 121
	Report à nouveau	DH	91 734	91 734
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 903	50 445
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	327 003	321 100
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	199 792	159 941
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 162	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	230 530	30 208
	Dettes fiscales et sociales	DY	155 661	103 775
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 849	2 158
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	608 994	296 083
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	935 997	617 183
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	467 606	296 083
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Pour copie certifiée conforme
à l'original

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 108		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 586		1 474
Installations générales agencements aménagements divers	263 944		66 106
Matériel de transport	102 950		65 692
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 309		929
Emballages récupérables et divers	500		
TOTAL	401 289		134 200
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	411 557		134 200

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 108	10 108
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 397	18 663	18 663
Installations générales agencements aménagements divers			330 050	330 050
Matériel de transport		30 500	138 142	138 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 951	13 288	13 288
Emballages récupérables et divers			500	500
TOTAL		34 848	500 641	500 641
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			160	160
TOTAL GENERAL		34 848	510 909	510 909

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	108			108
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 651	2 656	2 397	14 910
Installations générales agencements aménagements divers	74 649	28 015		102 664
Matériel de transport	58 583	22 759	27 306	54 037
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 222	2 312	1 951	6 583
Emballages récupérables et divers	500			500
TOTAL	154 606	55 741	31 654	178 693
TOTAL GENERAL	154 713	55 741	31 654	178 801

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 656				
Instal.générales agenc.aménag.divers	28 015				
Matériel de transport	22 759				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 312				
TOTAL	55 741				
TOTAL GENERAL	55 741				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160	160	
Autres créances clients	301 516	301 516	
Personnel et comptes rattachés	150	150	
Impôts sur les bénéfices	1 557	1 557	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 861	20 861	
Débiteurs divers	74 442	74 442	
Charges constatées d'avance	7 730	7 730	
TOTAL	406 417	406 417	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	92	92		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	199 788	58 401	112 384	29 003
Fournisseurs et comptes rattachés	230 530	230 530		
Personnel et comptes rattachés	69 065	69 065		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 542	38 542		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 401	47 401		
Autres impôts taxes et assimilés	654	654		
Groupe et associés	18 162	18 162		
Autres dettes	4 849	4 849		
TOTAL	609 081	467 694	112 384	29 003
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 775			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 360			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	18 000			18 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 326
Total	14 326

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 285
Dettes fiscales et sociales	39 227
Autres dettes	4 849
Total	240 452

**A.L.P.J TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS ET DE
MARCHANDISES**

Société par actions simplifiée

Au capital de 18.000 euros

Siège social : Le Bourg

61500 MACE

804 597 615 RCS ALENCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22 MARS 2022

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 45.903,34 euros de la manière suivante :

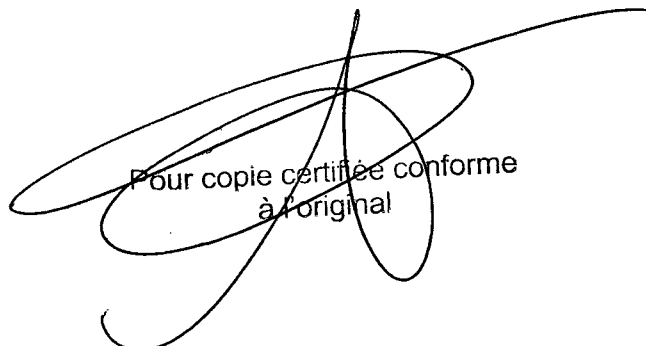
- A titre de dividendes 40.000 euros
Soit 2,22 euros par action
- Le solde, soit 5.903,34 euros, en totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associée unique déclare être informée que :

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

La Présidente



Pour copie certifiée conforme
à l'original

**A.L.P.J TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS ET DE
MARCHANDISES**

Société par actions simplifiée

Au capital de 18.000 euros

Siège social : Le Bourg

61500 MACE

804 597 615 RCS ALENCON

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 30 septembre 2021

La société LEGENTIL FINANCES, associée unique et Présidente de la société A.L.P.J TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous présentons ci-après des tableaux de synthèse de l'exercice vous permettant d'appréhender la globalité de l'exploitation, de la situation financière et de déterminer ainsi une évolution générale.

Il est indispensable de commenter les 12 mois d'exploitation par notre tableau des « soldes intermédiaires de gestion » ; à noter notre capacité d'autofinancement et la détermination du chiffre d'affaires point mort.

La situation patrimoniale au 30 septembre 2021 vous est présentée par les 3 tableaux « Bilan », « Financement » et « Ratios ».

L'effectif moyen de l'exercice est 37 salariés.

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Immobilisations	332 108	256 843
Stocks et en cours		
Créances	401 873	301 120
Disponibilités	194 286	51 301
Comptes de régularisation	7 730	7 917
TOTAL DE L'ACTIF	935 997	617 183
Capitaux propres (Dont résultat)	327 003 45 903	321 100 50 445
Provisions risques et charges		
Dettes financières	217 954	159 941
Dettes d'exploitation	391 039	136 141
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	935 997	617 183

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	1 704 352	1 062 320
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	1 704 352 100.00	1 062 320 100.00
Marge brute globale % CA	1 704 352 100.00	1 062 320 100.00
Valeur ajoutée % CA	829 183 48.65	494 242 46.52
Excédent brut d'exploitation % CA	104 843 6.15	96 609 9.09
Résultat courant % CA	54 457 3.20	59 449 5.60
Résultat net % CA	45 903 2.69	50 445 4.75

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Capacité d'autofinancement	99 105	
Total des ressources	212 356	
Dont emprunts souscrits	89 355	
Total des emplois	223 704	
Dont investissements	134 200	
Dont remboursements d'emprunts	49 504	
Variation du fonds de roulement	11 349	
Variation des actifs circulants	100 565	
Variation des dettes d'exploitation	254 898	
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	154 333	
Variation de la trésorerie	142 984	

RATIOS	Exercice N 30/09/2021 12	Exercice N-1 30/09/2020 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	47.87	40.12
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	72.09	12.94
Solvabilité à court terme	1.27	1.19
Autonomie financière	0.54	1.08

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants : stabiliser notre chiffre d'affaires.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 45.903,34 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- A titre de dividendes 40.000 euros
Soit 2,22 euros par action
- Le solde, soit 5.903,34 euros, en totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 22 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercices clos les</i>	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	<i>Dividende global</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30 septembre 2020			40.000 €
30 septembre 2019			Néant
30 septembre 2018			Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues entre la Société et sa Présidente associée unique au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

- Société LEGENTIL FINANCES, associée unique dans laquelle Madame Angélique LEGENTIL est associée unique et gérante :

Convention de trésorerie

Aux termes d'une convention de trésorerie conclue le 1^{er} octobre 2014, les sociétés LEGENTIL FINANCES et A.L.P.J TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES, se consentent des avances en trésorerie rémunérées aux taux fiscalement déductibles.

Convention de prestations de services

Suivant convention de prestations en date du 1^{er} octobre 2014, telle que modifiée par divers avenants en date des 2 mai 2016, 29 septembre 2017, 18 septembre 2018 et 30 septembre 2019, non résiliée à ce jour, la société LEGENTIL FINANCES réalise des prestations de services en matière administrative, commerciale, marketing et RH pour le compte de la société A.L.P.J TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES, moyennant une redevance annuelle de 228.342 euros pour l'exercice.

- SCI LEGENTIL HABITAT dont la société LEGENTIL FINANCES est associée ainsi que Madame Angélique LEGENTIL par ailleurs gérante :

Suivant commercial en date du 25 juillet 2015, modifié par avenant du 16 novembre 2015 à effet du 1^{er} octobre 2015, le loyer de l'exercice s'élève à 92.000,04 euros hors taxes, majoré des charges locatives pour 921,73 euros.

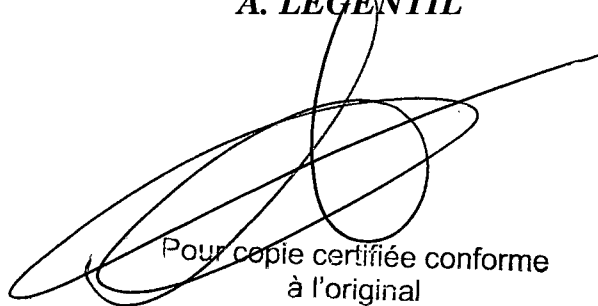
- SCI LEGENTIL GAREL HABITAT dont la société LEGENTIL FINANCES est associée ainsi que Madame Angélique LEGENTIL par ailleurs gérante :

Suivant commercial à effet du 1^{er} octobre 2020, le loyer de l'exercice s'élève à 31.200 euros T.T.C.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

***Pour la Présidente,
A. LEGENTIL***



Pour copie certifiée conforme
à l'original